

Coller
votre photo ici

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU

Imprimé 30/2022

Demande de dérogation d'inscription en licence
avec ou sans réorientation

Sont concernés les étudiants ajournés qui ont épuisé deux inscriptions en première année L1, trois inscriptions au total à la fin de la deuxième année L2, ou cinq inscriptions au total à la fin de la troisième année L3.

Arrêté 992 du 1er août 2022 – Article 64

« L'étudiant inscrit en licence ne peut y séjourner plus de cinq années au maximum, même dans le cas d'une réorientation. Cependant, l'étudiant ayant acquis 120 crédits ou plus peut être autorisé exceptionnellement à se réinscrire pour une année supplémentaire »

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Tel : e-mail :

Série du baccalauréat : Année d'obtention :

Wilaya d'obtention : Matricule du bac :

Résultat à l'examen du baccalauréat :

Matière	Moyenne générale	Math	Physique	Français	Anglais
Résultat au bac					

Résultats des cinq dernières années d'études universitaires :

Année universitaire	Filière et niveau d'étude	Etablissement	Résultat
2020-2021			
2019-2020			
2018-2019			
2017-2018			
2016-2017			

Suite au verso →

Demande d'inscription sans réorientation

Je déclare me conformer à la réglementation en vigueur en cas d'échec après la troisième inscription en L1, la quatrième inscription en L2, ou la sixième inscription en L3.

Nom : Date:

Prénom : Signature

Je demande une inscription supplémentaire en

L1

L2

L3

Demande d'inscription avec réorientation

Je déclare me conformer à la réglementation en vigueur en cas d'échec après la quatrième inscription en L1, la cinquième inscription en L2, ou la sixième inscription en L3.

Nom : Date:

Prénom : Signature

Formations demandées à l'Université Mouloud MAMMERI par ordre de préférence :

1-

2-

3-

Joindre :

- Copie du relevé de notes du bac
- Copie des relevés de notes des études universitaires

Avis du vice-doyen	Avis du vice-recteur